

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 8

Votants : 10

L'an deux mil douze

Le 14 décembre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 5 décembre 2012

PRESENTS : MMES COUTEAU – MOUNIERMM. SAVIN – ALLEGRE – BOISSIER DESCOMBES –
BOIVENT – SUTRE – TEILLET**EXCUSES** : MM BARRAL – MERCIER**ABSENTS** : MME BOUDOIRE

MM. CALVET – REMAUD

POUVOIRS : M BARRAL a donné pouvoir à M BOIVENT

M. MERCIER a donné pouvoir à M TEILLET

Mme COUTEAU a été nommée secrétaire.

2012-12-06 D**OBJET : Renouvellement du contrat CUI-CAE de Monsieur LOUINEAU**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le contrat de Monsieur LOUINEAU arrive à terme le 7 janvier 2013.

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal qu'il reste des travaux de maçonnerie à effectuer et qu'il serait par conséquent intéressant de renouveler le contrat de Monsieur LOUINEAU.

Monsieur le Maire précise également qu'à partir du 1^{er} juillet 2012 un nouvel arrêté a été pris par le Conseil Régional qui réduit le contrat à une durée hebdomadaire de 22 heures au lieu de 24 heures et que celui-ci peut-être renouveler pour une durée de dix mois maximum.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de renouveler le contrat de Monsieur LOUINEAU pour une durée de 6 mois avec un travail effectif de 22 heures hebdomadaires et donne mandat à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à ce renouvellement.

Fait à Jauldes, le 17 décembre 2012

Le Maire**Eric SAVIN**